

	<b>PROCEDURE DE CONSIGNATION</b>		<i>Date de Rédaction</i>	19/06/2025
			<i>Dernière mise à jour</i>	19/06/2025
	<i>Machine</i>	MIXMOBIL	<i>Notice rédigée par</i>	HBO
	<i>ID CTP</i>	UMT-2004	<i>Vérification</i>	JFM
	<i>Tag</i>	M300	<i>Statut notice</i>	Conforme

Cette procédure vise à sécuriser les interventions d'élimination manuelle de déchets hors spécifications dans la trémie à boues.

Ces interventions sont fréquentes et de courte durée. Elles doivent en fonctionnement normal être couvertes par la mise en place d'un protecteur mobile avec verrouillage assurant un niveau de performance de sécurité élevé PLe. Dans les faits en fonctionnement normal l'ouverture de la grille de la trémie doit entraîner l'arrêt du fonctionnement du doseur trivis M300. L'opérateur peut alors pénétrer dans la trémie après vérification de l'arrêt effectif du moteur M300. La remise en marche du moteur n'est possible qu'après fermeture de la grille et appui sur le bouton redémarrage de la boîte à bouton située à proximité de la trémie.

La présente procédure vise à apporter un niveau de protection des opérateurs suffisant en cas de dysfonctionnement de la chaîne de sécurité et particulièrement lorsque :

- Le moteur M300 ne s'arrête pas à l'ouverture de la grille
- Il n'est pas possible de garantir le niveau de performance requis (modification de la chaîne de sécurité, informations incomplètes ou erronées concernant les composants et câblages)

	<b>Tâche</b>	<b>Information complémentaire / Commentaire</b>
1	Identifier le moteur à consigner	<p>Moteur M300. Doseur trivis</p>  <p>Moteur alimenté via le sectionneur</p> <p>Toute information complémentaire dans le schéma électrique : P0296234-M13 - CA01-CA02 - IND C</p>

	<b>PROCEDURE DE CONSIGNATION</b>		<i>Date de Rédaction</i>	19/06/2025
			<i>Dernière mise à jour</i>	19/06/2025
	<i>Machine</i>	MIXMOBIL	<i>Notice rédigée par</i>	HBO
	<i>ID CTP</i>	UMT-2004	<i>Vérification</i>	JFM
	<i>Tag</i>	M300	<i>Statut notice</i>	Conforme

2	Ouvrir le circuit de puissance via le sectionneur		
3	Réaliser la vérification d'absence de tension (VAT) et/ou la vérification d'absence de mouvement (VAM)	<p>La VAT n'est strictement nécessaire que pour une intervention d'ordre électrique sur le moteur.</p> <p>Dans le cas d'une intervention mécanique tester à minima la non mise en marche du moteur sur sollicitation via les organes de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bouton marche manu/auto sur IHM.</li> <li>- Boîte à boutons</li> </ul> <p>En cas de mouvement possible hors énergie, réaliser un blocage mécanique de la pièce dangereuse.</p>	
4	Cadenasser le sectionneur		
5	Etiqueter le sectionneur	Objectif : Informer les autres utilisateurs d'une opération en cours	
6	Pré-remplir la fiche de de consignation	Voir page suivante	
7	Ouvrir le protecteur	Ouvrir la grille de la trémie via la boîte à boutons	
8	Etiqueter le protecteur	Informé les autres utilisateurs d'une opération en cours	
9	Réaliser l'intervention nécessaire		
10	Vérifier l'absence d'outil ou corps étranger en fin d'intervention		
11	Refermer le protecteur	Fermer la grille de la trémie via la boîte à boutons	
12	Déposer l'étiquette du protecteur fixe		
13	Déposer le cadenas et l'étiquette du sectionneur		
14	Fermer le sectionneur		
15	Finaliser la fiche de consignation*	Il est obligatoire de remplir consciencieusement la fiche de consignation car son analyse donne des informations capitales concernant la pertinence du choix du protecteur	
16	Redémarrer la machine en mode de fonctionnement normal		

